

## MÉMOIRES, NOTICES.

### VOYAGE AU CAMBODGE

Par le D<sup>r</sup> HARMAND (1).

Pendant les derniers mois de l'année dernière et les premiers de cette année, M. le docteur Harmand a remonté le fleuve Mé-Kong jusqu'à l'île de Khong. De là il a fait un voyage d'exploration à l'ouest du fleuve, dans les provinces siamoises de Mulu-Prey, de Tonlé Repau et de Compong-Soay. Divers accidents, tels que la perte de ses armes et l'abandon d'une partie de son escorte, l'ont forcé à rentrer en Cochinchine. Il n'a pu compléter les études qu'il s'était proposé de faire; il a toutefois rapporté des faits intéressants et dressé une carte des pays qu'il a traversés, dans lesquels aucun Européen n'avait encore pénétré.

Les pages qui suivent résument les observations du docteur Harmand, d'après des rapports adressés par le voyageur au Ministère de l'Instruction publique et au Gouverneur de la Cochinchine.

Il n'y a rien de nouveau à dire sur le grand fleuve dans sa partie cambodgienne : ces contrées sont suffisamment connues et facilement accessibles. Les rives sont très-peuplées et d'apparence prospère; les cultures principales sont le coton, le tabac, le maïs, dont les prix ne diffèrent pas sensiblement de ceux du marché de Pnom-Penh.

Ce qu'il y a de particulièrement remarquable, c'est la façon dont les diverses races établies au Cambodge se sont distribué le travail. L'indolent Cambodgien se con-

(1) Voir la carte jointe à ce numéro. — C'est par une regrettable erreur que, sur la carte et dans un article publié au *Bulletin* de juin 1876 (page 663), le nom de M. Harmand a été écrit avec un *t* au lieu d'un *d*, à la fin du nom.

*Bulletin de la Société de Géographie*

*Série 6, vol. 12 1876*

*p. 337 - 367*

donne des facilités exceptionnelles ; il faut un mois et demi pour s'y rendre et l'on peut affirmer que c'est vers le delta du Mé-Kong que se dirige l'exportation du Stung-treng et du bas Laos.

Les Chinois du Laos sont exempts même des droits de capitation ou autres, les gouverneurs ne manquant pas de les attirer par tous les moyens possibles, bien sûrs d'y trouver leur compte.

La principale cause de l'état précaire du commerce est l'indolence incroyable de la race qui habite les bords du fleuve, race que son éloignement et les barrières des rapides ont préservée de tout mélange supérieur. Les Laotiens n'ont pas la volonté, ni même le désir de s'enrichir et l'appât du gain semble les laisser complètement indifférents. Le système despotique et spoliateur qui pèse sur eux, bien qu'il soit moins dur qu'au Cambodge, a sans doute une part dans cet état de choses ; mais, quand bien même ce régime disparaîtrait un jour, les habitudes d'indolence et de paresse enracinées chez le Laotien par une hérédité de longs siècles ne s'effaceraient plus. Si l'influence d'une race plus forte se fait un jour sentir dans ce pays que sa situation a tenu à l'écart, la population laotienne, dense sur les bords du fleuve seulement, doit fatalement être étouffée et s'éteindre. Du reste, outre la difficulté de trouver des serviteurs et des hommes à gages, outre l'état extrêmement restreint de la production et de la consommation, les seuls articles susceptibles d'être importés au Cambodge ou en Cochinchine se trouvent également dans nos provinces du protectorat, et comme les conditions de production et d'existence sont à peu de chose près les mêmes dans les deux pays, il en résulte que les produits du Laos ne peuvent que difficilement soutenir la concurrence de ceux du Cambodge. Je veux parler du stik-laque, de la cire, des peaux de grands animaux, des défenses d'éléphant, des cornes, des cordages en rotin ou en écorce, qui sont les principaux articles du

vreté extrême, ne produisant qu'un peu de riz aux alentours des villages disséminés, dépourvus de cours d'eau permanents, habités par des Kouys ou des Cambodgiens à demi sauvages qui sèment partout la dévastation et ne connaissent d'autre industrie que la fabrication des nattes en rotins, des sacs de palmier et la récolte de la cire d'abeilles. La perte de ces deux provinces ne diminue guère l'importance du Cambodge; elle ne peut qu'affliger l'amour propre national des Khmers, sans porter un coup bien rude à leur puissance.

Le gouverneur de Tonlé-Repau, résidant à Nlong-Préa, pauvre hameau perdu dans la forêt, possède environ 400 hommes payant l'impôt; il paye à Bangkok une redevance annuelle de 25 à 26 barres d'argent (environ 200 francs de notre monnaie) avec quelques cadeaux consistant en dents d'éléphant, cornes de rhinocéros, etc. : ces renseignements ont été donnés par le gouverneur, enclin comme tous ses collègues, à exagérer les chiffres pour donner une plus haute idée de son importance.

Dès ses premiers pas dans le pays, M. le docteur Harmand a été fort surpris à l'aspect de la race qui l'habite. Il a parcouru, comme nous l'avons dit, les provinces de Mulu-Prey et de Tonlé-Repau, dernièrement encore cambodgiennes, et celle de Compong-Soay qui est restée sous la domination du roi Norodom. Jusqu'à ce jour on avait cru qu'elles étaient habitées par des Cambodgiens et que les peuplades Kouys se trouvaient confinées dans les forêts et les montagnes. Ces Kouys, que l'on croyait tous adonnés à la fabrication du fer, occupent sur les cartes les plus récentes un espace tout à fait restreint. Partout, au contraire, sur son trajet depuis les pentes de Phnom Dongrek jusqu'aux environs de Préa-Khan, et ensuite sur la plus grande partie de son itinéraire de retour, le voyageur a pu constater ce fait absolument nouveau, que le pays tout entier est habité par des Kouys de nom ou de fait, et que